



Stratégie d'Hydro-Québec en faveur de la biodiversité

2022-2026



La biodiversité, c'est la variété et l'abondance des espèces vivantes (plantes, animaux, champignons, etc.), leurs interactions et les écosystèmes dans lesquels elles vivent. La biodiversité est essentielle au bien-être de l'humain et à ses activités, qui dépendent en grande partie des services rendus par la nature. Elle est toutefois en net déclin et il est important d'agir pour renverser cette perte de capital naturel.

Tenir compte de la biodiversité, la préserver et la mettre en valeur par nos actions et nos décisions, c'est réduire notre empreinte environnementale, lutter contre les changements climatiques, garantir la pérennité de nos activités et contribuer à un monde plus durable.

La quatrième stratégie d'Hydro-Québec en faveur de la biodiversité se démarque des précédentes par son ambition renforcée à tous les niveaux. Le plan d'action se déploiera graduellement à compter de l'automne 2022.



Quatre axes d'action

1 Accroître la résilience

La résilience de la nature repose sur une biodiversité en santé. Il est donc essentiel de la préserver ou de la restaurer par des actions qui visent à :



- intégrer la biodiversité aux processus de planification et d'aménagement du territoire;
- privilégier des projets et des pratiques favorisant la résilience de la nature;
- encourager la mise en place de solutions fondées sur la nature;
- intervenir dans des milieux plus dégradés (urbains, périurbains, agricoles).

2 Réduire les menaces

La nature évolue constamment, mais sa capacité d'adaptation est limitée. Nous devons continuer à limiter les facteurs qui contribuent le plus à l'érosion de la biodiversité. Nous nous engageons à :



- limiter la perte d'habitat, protéger et restaurer la nature, et favoriser la connectivité entre les espaces naturels;
- considérer la biodiversité en tant que contribution essentielle à la lutte contre les changements climatiques et à l'adaptation à ceux-ci;
- éviter d'être un vecteur d'introduction ou de propagation d'espèces exotiques envahissantes;
- gérer de façon responsable et respectueuse les ressources liées à la biodiversité;
- réduire nos sources de pollution et limiter la production de déchets.

Quatre axes d'action

3 Améliorer les connaissances

Nous devons comprendre nos dépendances à la biodiversité et aux services rendus par la nature, nos impacts sur eux et le rôle de nos infrastructures. C'est pourquoi nous allons :

- élaborer des stratégies de recherche et des partenariats avec des détenteurs et détentrices de savoirs autochtones et locaux, les divers paliers de gouvernement, les chercheurs et chercheuses universitaires et les groupes environnementaux.



4 Partager les connaissances



La mobilisation et le partage des connaissances sont essentiels pour la protection et la mise en valeur de la biodiversité. À cette fin, nous voulons :

- sensibiliser nos gestionnaires, notre personnel et nos partenaires afin qu'ils développent le réflexe de tenir compte de la biodiversité dans la prise de décisions et avant la réalisation d'activités d'exploitation ;
- partager les bonnes pratiques courantes et développer des pratiques innovantes ;
- informer et sensibiliser la population aux enjeux liés à la biodiversité et aux actions mises en place par Hydro-Québec.

